

POINTS D'ARRÊT ET ZONES TARIFAIRES

- ANGERS, Gare Routière
- ANGERS, Château
- ANGERS, Monprofit
- ANGERS, Descazeaux
- ANGERS, Pomone
- AVRILLÉ, St-Louis
- AVRILLÉ, Pampidou
- AVRILLÉ, La Plesse
- MONTREUIL-JUIGNÉ, La Croix Cadeau
- LA MEMBROLLE-SUR-LONGUENÉE, Chevalerie
- LA MEMBROLLE-SUR-LONGUENÉE, Bourg
- LA MEMBROLLE-SUR-LONGUENÉE, Centre
- LA MEMBROLLE-SUR-LONGUENÉE, Bouvet
- PRUILLÉ, La Chesnaie
- GREZ-NEUVILLE, Griuel
- LE LION-D'ANGERS, Plaisance
- LE LION-D'ANGERS, Champ de Foire (Centre)
- LE LION-D'ANGERS, Cimetièrre (route de Segré)
- ANDIGNÉ, Centre Bourg
- LA CHAPELLE-SUR-LOUDON, Les Gaudines
- LA CHAPELLE-SUR-LOUDON, Centre
- SEGRÉ, Bd de Renier
- SEGRÉ, Gare Routière
- L'HÔTELLERIE-DE-FLÉE, près de l'Église
- ST QUENTIN DES ANGES (53), Centre
- CRAON (53), Place du 8 Mai
- BALLOTS (53), Place de la Bascule
- LA ROÉ (53), Aire de pique-nique
- FONTAINE-COUVERTE, La Fortrie
- LA GUERCHE-DE-BRETAGNE (35),
Place du champ de Foire
- LA GUERCHE-DE-BRETAGNE (35), Hôpital
- VISSEICHES (35)
- MOULINS (35)
- PIRÉ-SUR-SEICHE (35), Le Ballon
- CHÂTEAUGIRON (35), Le Haut des Vignes
- RENNES, Chantepie, Les Loges (Star)
- RENNES, Villebois Mareuil (Star)
- RENNES, Gare Routière

Zones tarifaires:

--- : frontière
(se reporter au tableau
de tarification)

Correspondances

LIGNE

1

Tarifs

Tarif usagers non scolaires

Nbre de zones	Règle de tarification	Ticket unité	Carnet 10 tickets	Abonnement mensuel	Abonnement annuel
1	Intérieur d'une zone ou franchissement d'une frontière zonale	1,60 €	11,90 €	34,00 €	340,00 €
2	Franchissement de deux frontières zonales	4,10 €	29,40 €	46,00 €	460,00 €
3	Franchissement de trois frontières zonales	5,90 €	41,00 €	67,00 €	670,00 €
4	Franchissement de quatre frontières zonales	7,60 €	52,60 €	102,00 €	1020,00 €
5	Franchissement de cinq frontières zonales	11,10 €	78,70 €	149,00 €	1490,00 €
6	Franchissement de six frontières zonales	14,60 €	103,60 €	208,00 €	2080,00 €

Tarif solidarité

0,50 € le voyage (sur présentation de la carte), réservé aux bénéficiaires du RSA de base (RMG) et leurs ayant droits, et sous conditions de ressources (< 80 % du SMIC) aux demandeurs d'emploi, stagiaires de la formation professionnelle, personnes en contrat aidé.

Tarif carte jeunes

1,40 € le voyage quelle que soit la distance parcourue*, les mercredis après 12h00, les samedis toute la journée et pendant les vacances scolaires, pour les jeunes de moins de 25 ans résidant ou scolarisés en Maine-et-Loire, sous réserve de fournir une photo d'identité et un certificat de scolarité ou d'apprentissage pour l'établissement de la carte.

* Uniquement pour les trajets effectués en Maine et Loire.

Les cartes solidarité et cartes Icar sont délivrées en gare routière et en mairie.

Tarif handicapés

demi-tarif sur présentation de la carte d'invalidité (taux ≥ à 80 %).

RENSEIGNEMENTS

Gare Routière -
Esplanade de la Gare - ANGERS
Tél.  0820 16 00 49
Gare routière de Rennes
Tél. 02 99 30 87 80

C.A.A

2, Bd Léo Lagrange
BP 81001 - 49137 LES PONTS DE CÉ
Tél. 02 41 69 10 00

Votre recherche d'itinéraire
en Pays de la Loire avec
destineo.fr

Conseil général de Maine et Loire
Direction des transports scolaires et de voyageurs

www.anjoubus.fr

Ce document est imprimé sur papier recyclé pour le respect de l'environnement

Horaires d'été

LIGNE 20 : ANGERS - RENNES
par Craon

VALIDABLES DU 2 JUILLET AU 4 SEPTEMBRE 2011

LIGNE **20**
COTRA :
Ligne 39



Bougez plus...
Bougez Anjou bus !

www.anjoubus.fr

Anjou Bus
CONSEIL GÉNÉRAL DE MAINE-ET-LOIRE



ANGERS - RENNES PAR CRAON

Jours de circulation	LMM	D et Fêtes	LMM	D et Fêtes
JVS	JVS	JVS	JVS	JVS
Renvois à consulter	1	1	1	1
<i>Arrivée SNCF de PARIS</i>			15.34	15.34
<i>NANTES</i>	06.05	08.10	15.35	15.35
ANGERS, Gare Routière	06.45	09.05	15.50	16.15
ANGERS, Monprofit	06.55	09.14	16.00	16.25
AVRILLÉ, La Plesse	07.05	09.24	16.10	16.35
MONTREUIL JUIGNÉ, La Croix Cadeau	07.10	09.30	16.14	16.40
LA MEMBROLLE-SUR-LONGUENÉE, Bourg	07.17	09.35	16.23	16.45
PRUILLÉ, La Chesnaie	07.19	09.38	16.25	16.47
GREZ-NEUVILLE, Grioul	07.22	09.40	16.28	16.50
LE LION-D'ANGERS, Champ de Foire	07.25	09.45	16.32	16.55
ANDIGNÉ, Centre Bourg	07.32	09.53	16.39	17.02
LA CHAPELLE-SUR-LOUDON, Centre	07.38	09.57	16.44	17.07
SEGRÉ, Gare Routière	07.50	10.05	16.55	17.18
L'HÔTELLERIE-DE-FLÉE, Centre	08.00	10.15	17.04	17.25
ST-QUENTIN-LES-ANGES, Centre	08.03	10.18	17.07	17.30
CRAON, Place du 8 Mai	08.15	10.30	17.15	17.45
BALLOTS, Place de La Bascule	08.25	10.40	17.25	17.55
LA ROË, Aire de pique-nique	08.30	10.45	17.30	18.00
FONTAINE-COUVERTE, La Fortrie	08.33	10.48	17.33	18.05
LA GUERCHE-DE-BRETAGNE, Place du Champ de Foire	08.45	11.00	17.45	18.15
VISSEICHE	08.50	11.05	17.50	18.20
MOULINS	08.58	11.12	17.55	18.25
PIRÉ-SUR-SEICHE, Le Ballon	09.00	11.15	17.58	18.28
CHÂTEAUGIRON, Le Haut des Vignes	09.08	11.23	18.05	18.38
CHANTEPIE, Les Loges (Star)	09.18	11.33	18.15	18.47
RENNES, Villebois Mareuil (Star)	09.23	11.38	18.20	18.52
RENNES, Gare Routière	09.30	11.45	18.30	19.00

RENNES - ANGERS PAR CRAON

Jours de circulation	LMM	D et Fêtes	Tous les jours
JVS	JVS	JVS	JVS
Renvois à consulter	1	1	1
RENNES, Gare Routière	07.20	09.15	16.30
CHÂTEAUGIRON, Le Haut des Vignes	07.40	09.35	16.50
PIRÉ-SUR-SEICHE, Le Ballon	07.47	09.45	16.58
MOULINS	07.50	09.48	17.01
VISSEICHE	07.55	09.55	17.08
LA GUERCHE-DE-BRETAGNE, Place du Champ de Foire	08.02	10.02	17.15
FONTAINE-COUVERTE, La Fortrie	08.10	10.10	17.20
LA ROË, Aire de pique-nique	08.15	10.15	17.25
BALLOTS, Place de La Bascule	08.18	10.18	17.30
CRAON, Place du 8 Mai	08.30	10.30	17.45
ST-QUENTIN-LES-ANGES, Centre	08.38	10.38	17.55
L'HÔTELLERIE-DE-FLÉE, Près de l'Église	08.42	10.42	17.58
SEGRÉ, Gare Routière	08.55	10.55	18.10
LA CHAPELLE-SUR-LOUDON, Centre	09.01	11.02	18.17
ANDIGNÉ, Centre Bourg	09.05	11.06	18.21
LE LION-D'ANGERS, Champ de Foire	09.15	11.16	18.30
GREZ-NEUVILLE, Grioul	09.20	11.20	18.35
PRUILLÉ, La Chesnaie	09.24	11.24	18.39
LA MEMBROLLE-SUR-LONGUENÉE, Bourg	09.27	11.27	18.42
MONTREUIL JUIGNÉ, La Croix Cadeau	09.33	11.33	18.48
AVRILLÉ, La Plesse	09.41	11.37	18.52
ANGERS, Monprofit	09.52	11.50	19.05
ANGERS, Château	09.54	11.52	19.07
ANGERS, Gare Routière	09.56	11.55	19.10
<i>Départ SNCF vers PARIS</i>	10.34	12.37	19.39
<i>NANTES</i>	10.33	12.30	19.30

Desserte de Brain les Marches à la demande. Pour la desserte d'ANGERS à SEGRÉ, voir aussi fiche horaire ligne 1.

1 : Du vendredi matin au dimanche soir départ du car Place Sémard.

Les horaires SNCF sont donnés à titre indicatif et sont à vérifier auprès de la SNCF.

Nota : Desserte de Brain-les-Marches à la demande. Pour la desserte de SEGRÉ à ANGERS voir aussi fiche horaire Ligne 1.

1 : Du vendredi matin au dimanche soir départ du car Place Sémard.

Les horaires SNCF sont donnés à titre indicatif et sont à vérifier auprès de la SNCF.